



Le club des Archers du Val de Sèvre

et le

Comité Départemental de Loire Atlantique

Ont le plaisir de vous inviter à participer à
la journée de l'archère

Le samedi 15 décembre 2012
Salle des sports de Maisdon sur Sèvre

Objectif de la journée :

Faire découvrir le tir en salle aux archères débutantes, les accompagner dans cette première expérience pour leur permettre de réaliser un premier concours de façon ludique et en toute convivialité

Règlement du concours :

Le concours est un tir par équipe de 2 archères licenciées à la FFTA

Le club de Maisdon organisera un tirage au sort des équipes

Chaque équipe sera composée d'une archère débutante (n'ayant jamais participé à un concours et ayant moins de 2 ans de tir) accompagnée d'une archère confirmée (ayant déjà effectué au moins un concours officiel ou plus de 2 ans de tir)

Les équipes pourront être composées d'archères de clubs différents (selon le tirage au sort)

Le concours est non qualificatif pour le Championnat de France tir en salle

Le concours n'est ouvert qu'aux archères du département 44

Les archères débutantes tireront à 10 mètres et les archères confirmées à 18 mètres

Horaires :

Ouverture du greffe	14h00
Inspection du matériel	14h30
Echauffement sur cible	14h45
Début des tirs	15h00

Distances de tir :

Archères confirmées	18 mètres
Archères non confirmées	10 mètres

Les modalités de tirs en 1 ou 2 séries de 7 à 10 volées de 3 flèches seront définies selon le nombre de participantes

Le tir sera réalisé sur des cibles non conventionnelles (jeux à découvrir le 15 décembre)



Récompenses :

Récompenses individuelles aux 3 premières équipes

Droits d'inscription :

Les droits d'inscription au concours sont de 2 Euros à régler au greffe le jour du concours

Précisions :

Les licences et les certificats médicaux doivent être à jour

Pour les archères mineures, nous demandons l'autorisation chirurgicale signée des parents

Les tenues vestimentaires sont libres (déguisements acceptés !!)

Les chaussures de sport sont obligatoires

La salle de sport sera chauffée

Inscriptions :

Les inscriptions devront nous parvenir avant le vendredi 30 novembre 2012 au plus tard par courrier auprès de :

Monsieur Patrick CANTAT

10 LA CHARRIE

44190 GETIGNE

Tél : 06.42.11.90.41

Nous pouvons inscrire 28 archères débutantes et 28 archères confirmées

Localisation :

Complexe sportif de Maisdon

Rue des Abbés Coutais

44690 MAISDON SUR SEVRE

(voir plan d'accès en pièce jointe)



Feuille d'inscription au concours

**La journée de l'archère
Le 15 décembre 2012**

(à envoyer avant le 30 novembre 2012)

Nom de la compagnie :

Personne à joindre :

Téléphone :

Adresse mail :

NOM	PRENOM	LICENCE	CATEGORIE	TYPE D'ARC	ARCHERE CONFIRMEE	ARCHERE NON CONFIRMEE



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné : _____

Responsable de l'enfant : _____

- Autorise le Responsable de la journée de l'archère à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident.
- Autorise mon enfant à participer à toutes les activités sportives prévues.
- Autorise le Comité Départemental 44 Tir à l'Arc à utiliser la photo de mon Enfant pour illustrer ses documents de communication, quelque soit le support.

En Cas d'urgence, je suis joignable au :

Téléphone domicile : _____

Téléphone portable : _____

Téléphone travail : _____

Autres téléphones avec identités _____

Date :

Signature du Représentant Légal



 Rue des Abbés Courtais, Maisdon-sur-Sèvre





 Rue des Abbés Courtais, Maisdon-sur-Sèvre

